

S.A. Suisse pour la Navigation Aérienne  
Swiss Air Transport Company Ltd.  
Schweizerische Luftverkehr AG



**Direction Régionale pour Paris**  
R. C. Seine 56 B 8.778

Monsieur M. ASSABGUI  
A.C.S.I.A.  
3 rue Saint-Saëns  
75015 PARIS

Votre référence  
Your reference

Votre lettre du  
Your letter of

Notre référence GC/gc  
Our reference

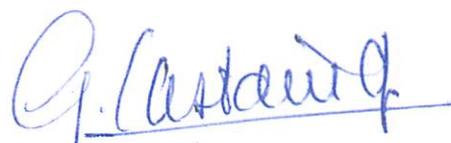
Date 16 Juillet 1981

Cher Monsieur,

Faisant suite à notre conversation téléphonique de ce jour, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les modifications à apporter sur 2 pages-écrans de notre programme Télétel.

Cette mise à jour concerne uniquement les changements de prix de la rubrique 3 : "les tarifs sur la Suisse".

Dans l'espoir que vous pourrez intervenir dans un délai assez court, et en vous en remerciant, nous vous prions d'agrèer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

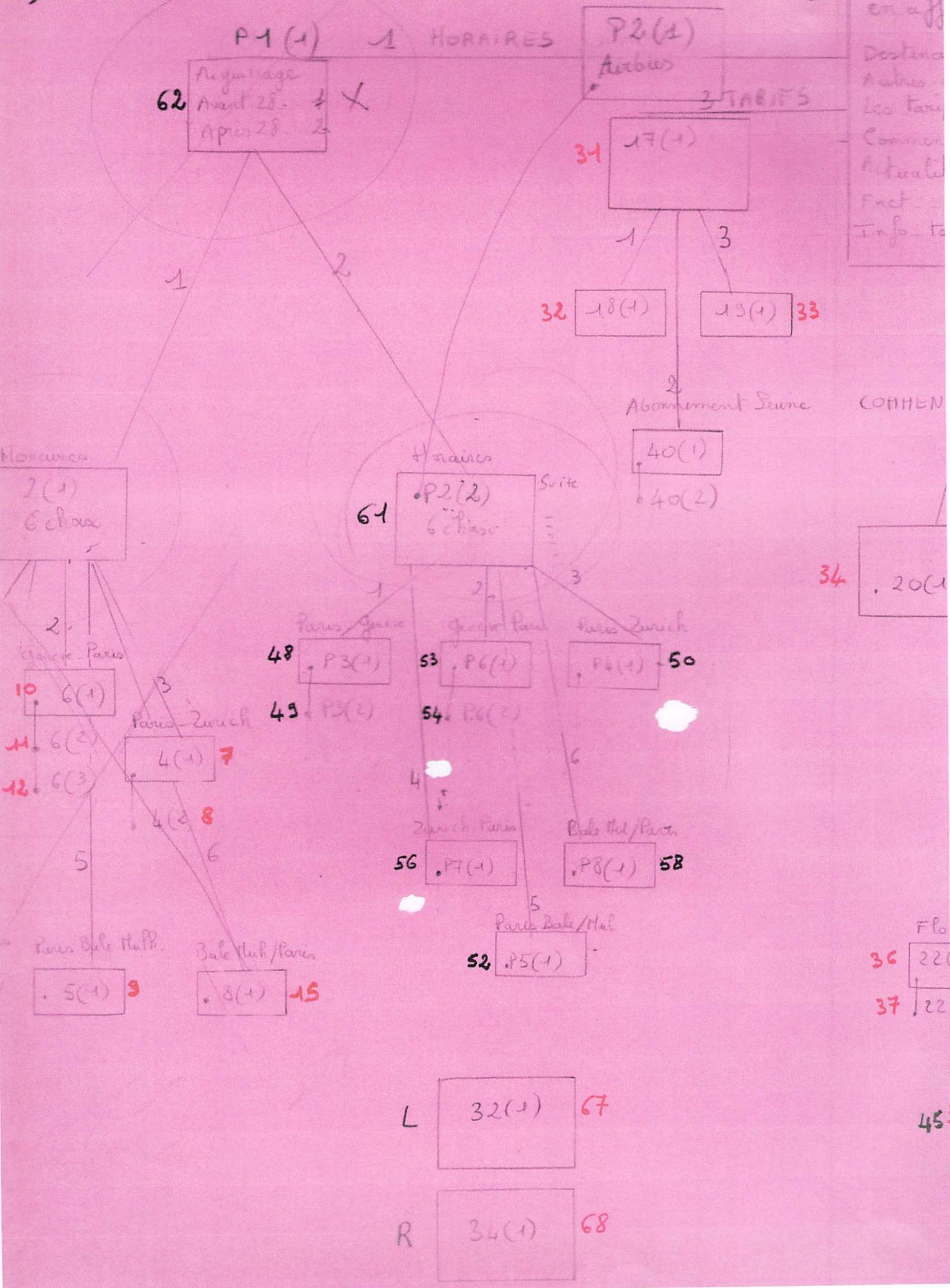
  
G. CASTAING

Seigle  
en aff  
Destina  
Airbus  
Les tari  
Comm  
Actualit  
Fact  
Info- to

COHEN

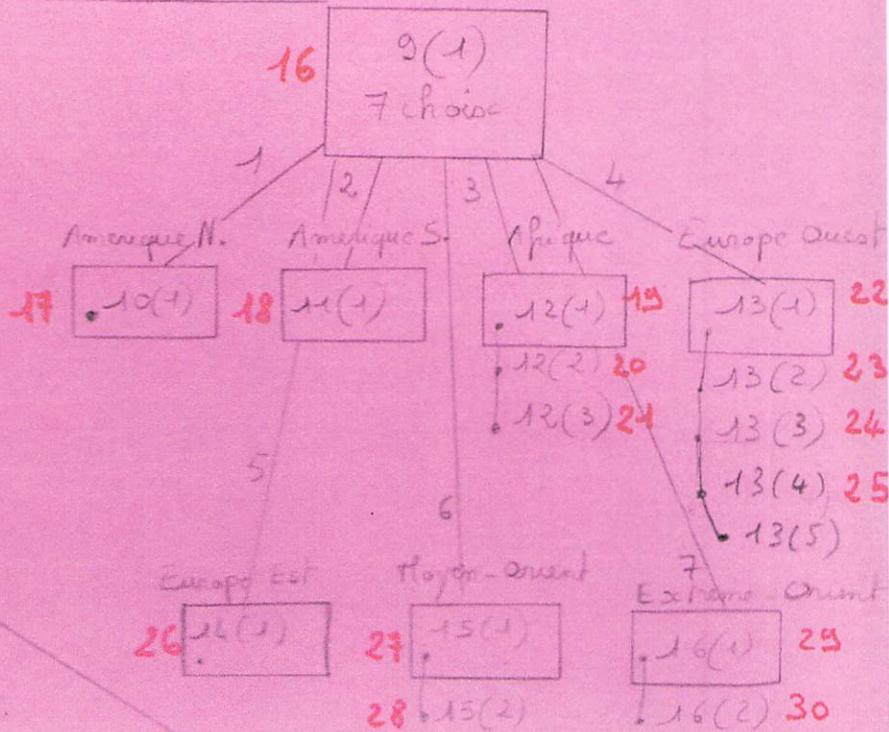
34  
20(1)

Flo  
36 22  
37 22



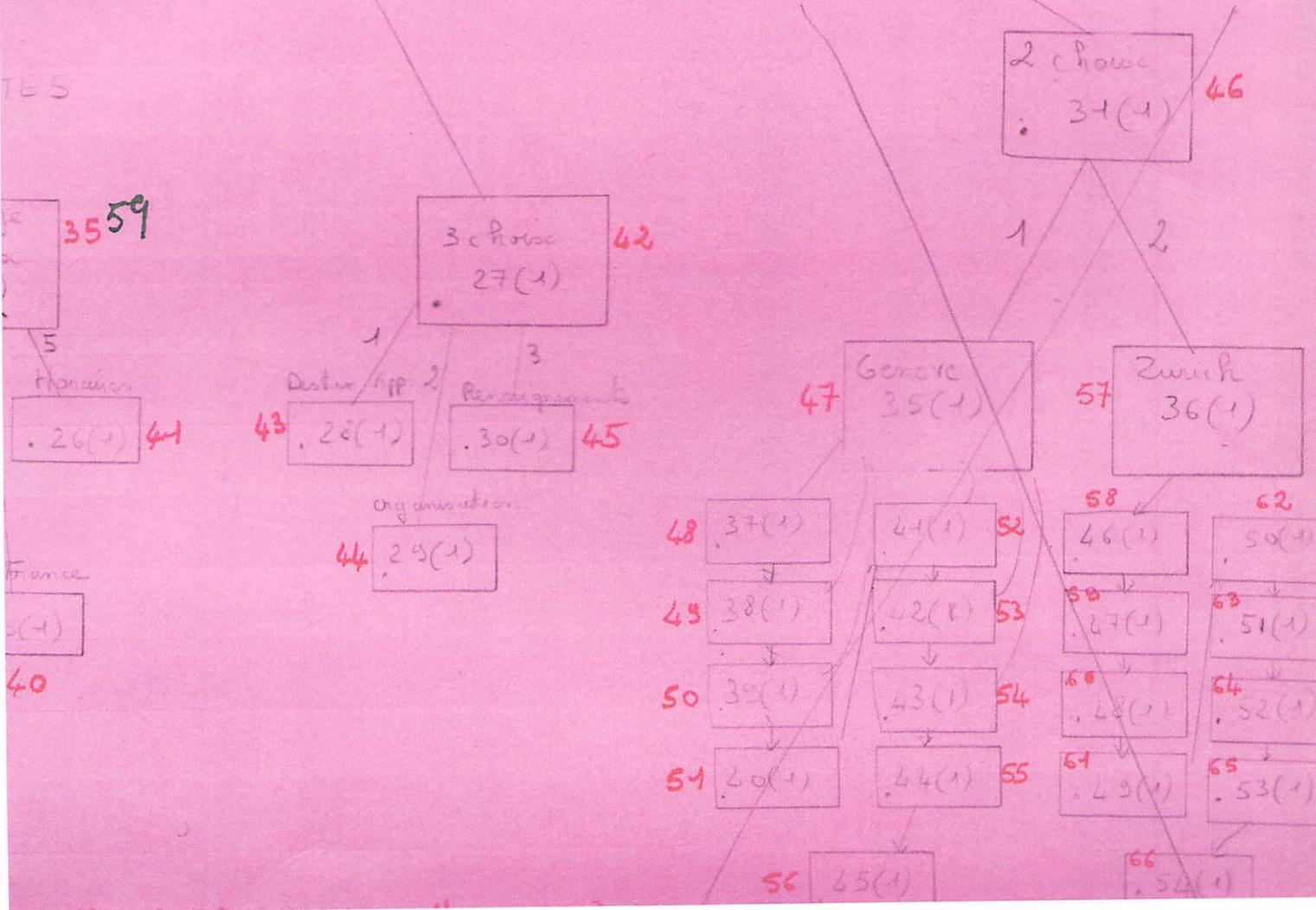
2 AUTRES DESTINATIONS

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7



6 FRET

7 INFO-TOURISME



**A. C. S. I. A.**

3, Rue Saint-Saëns  
75015 PARIS

Téléphone : 579.25.50

Paris, le 29 Avril 1986

Monsieur Reynold SCHWAB  
Directeur Général

SWISSAIR

Les Patios St-Jacques  
4/14, rue Ferrus

75014 - PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Lors de notre rencontre du 25 Avril, vous avez évoqué la possibilité de me confier une mission d'expertise et de conseil auprès d'ARCTEL. Il est apparu au cours de notre réunion qu'une telle expertise comporterait une phase initiale de "débroussaillage" destinée à analyser les problèmes posés ou potentiels ainsi que les axes d'évolution correspondants ; plus précisément :

- Concurrence d'ARCTEL avec d'autres systèmes en place ?
- Maîtrise de la structure et des moyens sous-traités ?
- Base de facturation ? (actuellement bilatérale, peut-elle être différente dans l'avenir ?)
- Modalités de promotion ?
- Billeterie ? (équipements ? montages ?)

L'ensemble des analyses à réaliser serait organisé en une étude permettant sur chacun des points cités de constituer un dossier de base analysant les positions respectives, les problèmes posés, et les solutions envisageables ou envisagées pour les résoudre.

Une évaluation a priori des analyses à entreprendre conduit à affecter à l'étude une dizaine de journées d'expertise (sur une durée de deux mois par exemple) à répartir approximativement comme suit :

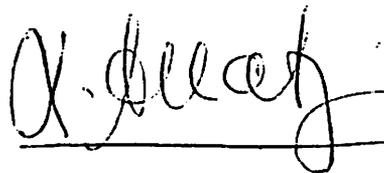
- Deux jours pour les analyses relatives au fonctionnement d'ARCTEL dans son ensemble
- Deux jours pour l'analyse des questions techniques, organisationnelles et financières liées à GSI

.../...

- Deux jours pour l'analyse de la concurrence et du positionnement général du système
- Deux jours d'analyse détaillée du fonctionnement à travers le point de vue d'un membre ou de quelques membres d'ARCTEL
- Deux à trois jours pour l'énoncé des synthèses, la rédaction du rapport final et sa présentation à la Direction d'ARCTEL.

Sur la base de dix jours d'intervention et d'un tarif de 6.000 F H.T. par jour, le coût de l'étude est de 60.000 F H.T.

Vous remerciant de votre confiance et restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.



M. ASSABGUI